

Sherbrooke, le 13 mai 2022

À tous les membres du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

---

### **Invitation à l'Assemblée générale des membres**

---

Cher, chère, membre du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie,

Nous sommes fiers de vous convier à votre Assemblée générale des membres, qui se tient cette année le mercredi 15 juin 2022. Notre année financière se terminait le 31 mars dernier. Nous avons été actifs dans plusieurs dossiers, dans l'ensemble des MRC de l'Estrie, et nous avons bien hâte de vous présenter nos orientations pour la prochaine année.

Nous vous proposons cette année une visite de l'écoquartier Les boisés, développé par UrbanÉco, une firme de construction d'habitations saines et écologiques qui proposent notamment trois écoquartiers dans la région de l'Estrie ([page web de l'écoquartier](#)).



L'horaire que nous vous proposons cette année débute à 17h00 avec une visite de l'éco-quartier, suivie d'un buffet et enfin, de l'Assemblée générale à 19h00.

L'Assemblée générale est l'occasion de connaître les activités du CREE et de participer au vote du prochain conseil d'administration.

Étant donné les places limitées, l'activité est offerte à 1 représentant par membre du CREE. Plus d'un représentant par membre pourrait toutefois assister à l'Assemblée générale.

Les observateurs et représentants supplémentaires de nos membres devront prévoir 20\$ pour le repas.

## À votre agenda !

**Le mercredi 15 juin**  
**visite de l'éco-quartier Les boisés**

### Visite de l'éco-quartier

17h00 – 18h15

### Buffet pour les membres inscrits

18h30-19h00

### Assemblée générale annuelle

6161, Rue du Président-Kennedy, Sherbrooke  
(Pavillon du Parc Central)

19h00 – 21h00

17h00	Accueil au Parc central (covoiturage) ou à la visite
17h15-18h15	Visite et présentation du projet de l'écoquartier Les Boisés
18h30 – 19h00	Souper sur place pour les membres inscrits et visite des kiosques des principaux projets du CREE
19h00	<p>Début de l'assemblée annuelle</p> <p><b>Animation : Josée Lamoureux, présidente du CREE</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 19h00 Accueil des participants</li> <li>2. 19h10 Ouverture de l'assemblée – Vérification du Quorum</li> <li>3. 19h10 Nomination d'un(e) président et secrétaire d'assemblée</li> <li>4. 19h15 Lecture et adoption de l'ordre du jour et du PV de la dernière Assemblée générale annuelle.</li> <li>5. 19h20 Mot de la Présidente</li> <li>6. 19h30 Visite des kiosques</li> <li>7. 19h50 Présentation du rapport financier 2021-2022 par la firme comptable</li> <li>8. 20h00 Nomination d'un expert-comptable pour la prochaine année</li> <li>9. 20h05 Présentation du plan d'action 2022-2023</li> <li>10. 20h15 Prévisions budgétaires 2022-2023</li> <li>11. 20h20 Échanges et questions</li> <li>12. 20h35 Élections</li> <li>13. 21h00 Levée de l'assemblée</li> </ol>
21h00	Fin de l'assemblée annuelle
21h00 – 21h30	CA – nomination du conseil exécutif de la prochaine année

[Cliquez ici pour vous inscrire à l'événement.](#)

## Profitez de l'Assemblée des membres pour vous impliquer au sein du CRE Estrie !

Quelques postes au conseil d'administration (CA) sont en élection cette année !

- environnement
- municipalités et MRC
- éducation, santé et recherche
- socio-économique
- citoyens

### ***Dates importantes***

Limite pour s'inscrire à l'Assemblée  
(repas et visite) :

**lundi 13 juin 2022**

Limite pour poser sa candidature au  
poste d'administrateur :

**mardi 12 juin 2021 – 17h00**

Pour vous inscrire, cliquez [ici](#).

En espérant vous compter parmi nous, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Jacinthe Caron  
Directrice générale

À voir : le PV de l'AGA 2021 (ci-joint) et formulaire de candidature pour les postes au CA (ci-joint).